

## **L'aventure EMAS continue Cliniques Saint-Roch et Clementville, Montpellier (34)**

Attestant d'un engagement au long cours, les cliniques Saint-Roch et Clementville viennent conjointement de renouveler leur enregistrement EMAS\* pour 3 ans et font ainsi partie de la petite dizaine d'établissements de santé et médico-sociaux actuellement enregistrés en France. Selon Alain Lorente, directeur adjoint de la Clinique Saint-Roch, « dès les premiers coups de crayon pour notre nouvel établissement inauguré en 2016, notre sensibilisation au développement durable acquise avec EMAS nous a permis de tout prendre en compte, à savoir l'éco-construction, la qualité environnementale des matériaux utilisés, la luminosité - la plupart des pièces sont ajourées, y compris les blocs opératoires - mais aussi la qualité de vie au travail, avec notamment une attention particulière aux déplacements des collaborateurs, ainsi que des aspects techniques qui se traduisent par des procédés innovants et économes. » Le groupe OC Santé, riche des efforts et succès de ses deux établissements pilotes souhaite maintenant déployer le label EMAS sur d'autres établissements du groupe.

\*EMAS (Eco-Management and Audit Scheme) est un système européen de management et d'audit environnemental à participation volontaire pour l'évaluation et l'amélioration des performances environnementales des organisations.

Axes de travail prioritaires choisis par les Cliniques Saint-Roch et Clementville : la réduction des impacts environnementaux, la promotion de la qualité de la vie au travail et la réduction des coûts.